



Janv-Février 2010

BLANGY SUR TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°12



Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Depuis les fêtes de fin d'année, nous avons connu une période hivernale marquée par de nombreuses chutes de neige. Si elle est synonyme de difficultés quotidiennes notamment pour les déplacements, elle est aussi un moment où la solidarité et l'aide aux personnes âgées ont pu s'exprimer pleinement. Espérons que les prochaines semaines seront plus clémentes et verront l'hiver s'éloigner pour permettre une reprise des activités extérieures.

Au plan national, la vie politique sera animée par les élections régionales qui auront lieu les 14 et 21 mars. Le vote est un devoir civique et nous comptons sur vous pour que votre participation soit à la hauteur de ce suffrage important pour notre région.

Le conseil municipal

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h

Tel : 03 21 41 92 38

Permanence des élus :

Le Maire M .Massart:

Vendredi de 16h à 17h30

Le 1^{er} Adjoint : JL.Massart

Lundi de 18h à 19h

Le 2^{ème} Adjoint : M. Poulain

Mardi de 18h à 19h

Le 3^{ème} Adjoint : S. Martin

Jeudi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Les 2 ème et 4 ème Samedis du mois de 14h à 15h. Pour tout renseignement,

contacter Mme Louchet au 03.21.41.91.80

Permanence du Syndicat des Eaux à la maison des Associations:
Du lundi au vendredi de 16h à 18h

Ramassage des ordures ménagères :
Tous les Mardis matins

Ramassage des déchets recyclables :
Vendredis 12 et 26 Mars, 09 et 23 Avril 2010.

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats : A Incourt, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 13h,
Il n'y a plus de ramassage des encombrants.

Les Services Santé

Infirmier(e)s : Contacter Mme Obin ou Mr Vermech 03.21.41.82.88

Pharmacie C.Martin:
03.21.41.89.94

Pour votre bien-être

Gymnastique féminine:
le Mercredi de 18h30 à 19h30 à l'école.

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis:
Rendez-vous à 14h15 sur le parking de l'église.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 21 janvier 2010: le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Michel Massart, maire, pour traiter les points suivants:

Prise de compétence par la CCCT pour le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif): Après l'étude du plan de zonage imposé par la Loi sur l'eau, les conclusions du rapport avaient montré que la commune devait s'équiper de deux stations d'épuration. En raison du coût important de cette réalisation, les élus ont opté pour un assainissement individuel. Un bilan doit donc être fait pour chaque habitation par un technicien qui sera habilité par la CCCT avant le 31/12/2012. Le contrôle ainsi que les travaux qui feront l'objet d'une subvention seront à la charge du propriétaire. Le conseil accorde à l'unanimité cette prise de compétence à la CCCT.

Convention ERDF: Suite au projet d'enterrer certaines lignes électriques qui traversent le village, l'ERDF sollicite le conseil municipal pour l'installation de deux transformateurs sur le territoire de la commune. Si un accord de principe est donné sur cette démarche, les emplacements souhaités par l'ERDF seront certainement revus afin de préserver l'esthétisme de certains quartiers.

Equipement Informatique de la maison de santé: Dans le souci d'accueillir dans les meilleures conditions un médecin susceptible de venir de l'étranger et afin de soulager des tracasseries matérielles et administratives, le conseil s'engage à équiper le cabinet médical d'un système informatique qui peut être un argument supplémentaire pour convaincre le futur docteur de venir chez nous.

Sonorisation de la salle des fêtes: Un devis a été présenté par la société Technologie Sound Concept de Fruges. L'équipement est composé de 4 enceintes, d'une table de mixage et d'un ampli pour un montant de 2769 € pose comprise. Avant d'acheter, le conseil propose un essai le 27 février, date de l'inauguration de la D104. Il pourra ainsi se rendre compte du fonctionnement dans des conditions réelles d'utilisation.

Questions diverses: Les réunions de quartier: un planning sera mis en place et les réunions se tiendront sous la présidence du maire ou d'un adjoint accompagné des conseillers volontaires ou concernés par le quartier.

Comité cantonal: La participation de la commune initialement prévue à 1500€ par an pendant deux ans a été renégociée à 1000€ par an pendant 3 ans. Elle permettra en particulier l'installation de panneaux descriptifs du patrimoine de notre village.

Courrier de M. Demont Daniel: Le conseil prend acte des points traités dans sa lettre et répondra à l'intéressé sur les sujets relevant de sa compétence.

Vendredi 26 Février 2010:

Etat du matériel roulant: Les tracteurs de la commune sont vieillissants et nécessitent des réparations fréquentes et onéreuses. A la demande de M. le Maire, pour en remplacer un sur les deux, les établissements Carpentier ont fait une proposition pour un tracteur de 70 CV d'occasion, entièrement révisé, d'un montant de 9000 € HT. Le conseil adopte cette offre à l'unanimité.

Accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite: Afin de se mettre aux normes avec l'accès aux établissements publics, M. le Maire propose dans un premier temps d'équiper la mairie de ce genre d'accès. Une étude faite par les Ets Duffroy estime le coût de la réalisation à 3541€ subventionné à 25 % par le conseil général. Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

Travaux chemin de Béalencourt: Les fortes pluies et les travaux de la D104 ont apporté un volume d'eau beaucoup plus important que prévu sur le chemin de Béalencourt. Les conséquences sont importantes puisque l'eau a érodé une partie de la route. Les travaux consistent donc à refaire la chaussée , aménager le fossé et obliger l'eau à s'y engouffrer. Une première étude estime le coût des travaux à 18627€ TTC subventionné à 25% par le conseil général. La commission des travaux se réunira pour affiner la demande auprès des professionnels.

Chauffage à l'église: La chaudière de l'église présente des signes de dysfonctionnement inquiétants. Son remplacement devient urgent. Une demande de devis sera effectuée auprès des entreprises compétentes. La Fédération Départementale de l'Energie sera impliquée dans le projet pour l'obtention des subventions.

ELABORATION DU PLAN D'URBANISME LOCAL (PLU)



Depuis plusieurs séances, la commission pour le développement économique assistée de M. Leleu de la Chambre d'Agriculture et de M. Lamare de la DDE, a travaillé avec Mme Queste du cabinet INGEO pour l'élaboration du PLU.

Après avoir fait un état des besoins pour les 10 ans à venir, recenser les terrains à bâtir existants et proposer de nouvelles zones de construction en respectant le cadre des besoins et de la réglementation en vigueur, le cabinet INGEO va maintenant rédiger un document: « Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) » qui sera soumis au conseil municipal et fera l'objet d'une enquête publique dans les mois à venir.

Les Rendez-vous des Mois de Mars et Avril 2010

Apéritif des Eclipses:

Dimanche 07 Mars

Nettoyage de Printemps:

Samedi 13 Mars

Soirée patoisante du SI:

Samedi 20 Mars

Concours de cartes du club des aînés:

Dimanche 21 Mars

Repas Karaoké organisé par le Mac Alister et la Gerbe d'Or

Samedi 27 Mars

Concours de coqs

Dimanche 04 Avril

Repas dansant de la JSB

Samedi 17 Avril

Lavage de voitures:

Samedi 24 Avril

Exposition des artistes de l'ombre:

Dimanche 25 Avril

Marche de Printemps:

Jeudi 29 Avril

Horaires des cérémonies religieuses :

à Auchy:

Dimanche 07 mars à 11h

à Blingel

Dimanche 21 mars à 9h30

à Blangy: Les Rameaux

Dimanche 28 mars à 11h

à Blangy : Samedi Saint

Samedi 03 Avril à 21h

à Le Parcq: Pâques

Dimanche 04 avril à 10h30

à Blangy:

Dimanche 18 Avril à 11h

à Rollancourt:

Dimanche 25 Avril à 11h

FORMATION A L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR

Mercredi 17 février s'est déroulée la formation à l'utilisation du défibrillateur pour une douzaine de personnes volontaires de la commune. Encadrés par un moniteur national de secourisme, les apprenants ont pu acquérir un savoir-faire de base pour intervenir efficacement sur une victime inconsciente et qui ne respire pas. La formation se décomposait en 3 modules: la protection et le dégagement d'urgence, l'alerte et la réanimation cardio pulmonaire chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson avec la mise en place et l'utilisation du défibrillateur. A l'issue de cette formation, une attestation sera envoyée aux personnes afin de valider ce stage et la commune disposera ainsi de quelques personnes compétentes à l'utilisation du défibrillateur.



DU COTE DE LA CCCT

APRES-MIDI RECREATIVES



PARTENARIAT

Lors des vacances de février, les enfants volontaires de Blangy et des environs ont pu assister aux après-midi créatives organisées par la CCCT. Encadrés par deux animatrices titulaires du BAFA, les enfants ont ainsi pu réaliser quelques activités qu'il aurait été difficile de faire chez soi par ce temps hivernal. Ils ont ainsi pu découvrir quelques activités manuelles, visiter le musée d'Azincourt et pratiquer l'équitation au centre équestre de Wail.

La CCCT a signé une convention avec la communauté de communes de l'Hesdinois pour mettre en place un Relais d'Assistances Maternelles (RAM). C'est un lieu d'informations à destination des assistantes maternelles, des candidats à l'agrément, des parents à la recherche d'une « nounou » ainsi que des parents employeurs. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie.

INAUGURATION DE LA D104 ET DU BEGUINAGE



De nombreux élus s'étaient donné rendez-vous à Blangy ce samedi 27 février 2010 pour l'inauguration de la D104 et du bénitier. Cette cérémonie était relevée par la présence de Mrs. D.Dupilet, président du Conseil Général, JC Leroy, député, JC Darque, conseiller général, M Louf, conseiller régional et Mme AM Vancauwelaert, présidente du Conseil d'Administration de LTO. Lors de leurs différentes interventions, les élus ont apprécié la qualité du travail accompli et mis en valeur la réalisation de tels ouvrages en milieu rural. Même si elles sont très différentes, elles ont plusieurs points communs dont celui, en particulier, de permettre la communication et d'éviter l'isolement dans les campagnes. Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.

Rubrique « PLEINS FEUX SUR : « LE MOULIN LEMAIRE-MARTIN »



Le Moulin Lemaire-Martin est certainement l'un des plus anciens bâtiments de la commune puisqu'il est recensé dans les inventaires de l'Etat en 1569. C'est en 1777 que les bâtiments sont construits sous la direction des responsables de l'Abbaye qui en étaient les propriétaires. Sa fonction première était évidemment la production de farine pour la fabrication du pain. Bâti avant la Révolution, le moulin, « fondé en titre », bénéficie depuis 1850, d'un droit d'eau qui l'autorise de manière permanente, à utiliser l'énergie hydraulique. En 1887, Monsieur Charles Lemaire, arrière grand-père de Christian Martin en devient le propriétaire .

Ingénieur des ponts et chaussées, ses connaissances en mécanique lui permettent d'installer une turbine qui produit à l'époque une force électromotrice équivalente à 40 Chevaux Vapeur. Ce sont les débuts de l'électricité et en 1906, Gustave Sallé, maire, concède à M. Lemaire la faculté et le privilège d'exploiter la production de l'énergie électrique sous la forme d'un contrat de 35 ans pour l'éclairage des rues, des bâtiments communaux et des particuliers qui en font la demande . Celui-ci sera résilié avec les héritiers en 1923 suite à un remplacement de la turbine trop onéreux mais aussi, à l'époque, à cause d'un manque d'eau persistant. L'électrification du village est alors confiée à la Société Béthunoise qui sera nationalisée en 1946 avec toutes les autres sociétés de ce type pour former l'EDF. Néanmoins, l'activité de la minoterie continue et cessera en 1960 pour laisser place à la production d'alimentation pour bétail qui elle, s'arrêtera en 1985 en même temps que l'activité professionnelle de Jean Martin, ancien maire.

Amoureux de cette habitation familiale et nostalgique du fonctionnement du moulin, Christian Martin souhaitait que cet endroit retrouve son exploitation de l'énergie hydraulique qui entre parfaitement, aujourd'hui, dans le cadre des énergies renouvelables et non polluantes. Ce n'est pas sans tracas ni soucis administratifs que ce projet a maintenant abouti. Une turbine couplée à une génératrice contrôlée par un système de régulation permet de générer 25 kW par heure avec un débit moyen de 3 m³/s : production moitié de celle de Blingel. Toute l'énergie électrique produite est entièrement revendue à l'EDF par le réseau ERDF qui pour éviter quelques pertes en ligne alimente directement les habitations proches du moulin. Pour respecter les normes de l'installation d'un tel système sur un barrage, une passe à poissons sera réalisée de l'autre côté de la rive dans les mois à venir. Le propriétaire des lieux peut être fier d'être fier de cette réalisation qui fournit une énergie propre. Toutes ces petites unités réunies constituent un potentiel non négligeable pour l'avenir.



Christian Martin près de la turbine rénovée. Elle a été installée en 1942 pour remplacer la roue à aube. Elle est aujourd'hui entièrement révisée et couplée à une génératrice pour fournir de l'électricité. Pour le fonctionnement, le local est, aujourd'hui, complètement rempli d'eau.

Pour les internautes, n'oubliez pas le site de la commune: <http://www.blangy-sur-ternoise.com>

Prochain bulletin: Début Mai 2010

I.P.N.S